



CONSEIL MUNICIPAL DU 9 juillet 2021 – COMPTE-RENDU

Présents: BENOITS Yves, CRUZ Béatrice, GACOUGNOLLE Cécile, HEMERY Bruno, LUCIANO Lola
MAGALLON Nicole, VANWONTERGHEM Christian.

Absents excusés: Grégoire DELABRE, Marie LACOUX, TILLY Jean-Pierre, TOLLA Isabelle,

Secrétaire de séance : CRUZ Béatrice

Le conseil municipal

Délibère favorablement

- Pour l'approbation du PLU (Plan Local d'Urbanisme)
- Pour l'instauration du DPU (Droit de préemption urbaine) – Ci-joint plan du périmètre du DPU
- Pour l'institution du permis de démolir
- Pour demander le fonds de concours de la CAGTD à hauteur de 50 % des investissements :
 - Sur les frais préliminaires d'études et d'architecte pour le projet « Bergerie », montant total : 9 900 € HT
 - Sur des jeux d'enfants et un abribus, montant total : 6 746.60 € HT
 - Sur l'aménagement des logements communaux (sèche-serviettes, pergola) pour un montant total de : 3 191.39 € TTC

Décide

- D'arrêter la permanence des élus, le vendredi de 17 h à 19 h, personne ne s'y présentant. Cette permanence sera remplacée par la possibilité de prendre rendez-vous via le secrétariat de la mairie.
- De désigner Mme La Maire, Nicole Magallon, comme représentante à la CLECT.

Est informé

- Que la commune attend la réponse de demande subvention à la CAGTD pour programmer les travaux du mur de l'Eglise
- Que les travaux d'isolation des logements communaux peuvent être programmés.
- Des congés des salariés :
 - Anne Théric : du 13/08 au 27/08
 - Jean-Marie Gury : du 17/07 au 31/07, du 15/08 au 28/08, du 11/09 au 18/09
- Que l'épicerie ambulante commencera le vendredi 16 juillet 2021 à Barcillonnette.
- De la fête paroissiale organisée par Esparron aura lieu le 6 août 2021 à Barcillonnette.

Prochain conseil 13 août 2021



La Maire, Nicole MAGALLON.